

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ LAC ST-JEAN OUEST

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME DE LORETTE

Session ordinaire du 1<sup>er</sup> février 2021

Session ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Lorette, tenue le 1<sup>er</sup> février 2021 à 16h30 par ZOOM conférence. Les conseillers suivants :

Sont présents : M. André Boillat  
Mme Sonia Gauthier  
M. André Côté  
Mme Édith Lalancette  
Mme Louise de Launière

Est absente : M. Raphael Langevin

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire Daniel Tremblay. Mme Valérie Tremblay, la directrice générale assiste à la rencontre à titre de secrétaire d'assemblée.

**Résolution no 4521-02-21 Adoption de l'ordre du jour**

Mot de bienvenue  
Lecture et adoption de l'ordre du jour  
Déclaration des conflits d'intérêts  
Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 11 janvier 2021

**1. Comptabilité**

- 1.1 Ratification des comptes  
Comptes à payer de janvier  
Salaire des employés municipaux

**2. Trésorerie et finance**

- 2.1 Comptes statutaires de 2021

**3. Chien dangereux**

- 3.1 Modification du règlement concernant les animaux

**4. Chalet du 49e Parallèle**

- 4.1 Suivi opération du Relais de motoneige 2021 et location de COOLBOX  
4.2 Demande d'aide financière à la Société du Plan Nord

**5. Eaux usées**

- 5.1 Lettre au ministre concernant les eaux usées de la municipalité

**6. Évaluation**

- 6.1 Équilibrage du prochain rôle

**7. Demande d'aide financière**

**8. Affaires nouvelles**

**9. Période de questions**

**10. Levée de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ PAR Édith Lalancette  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Que l'ordre du jour soit adopté tel que mentionné et que le sujet *Affaire nouvelle* demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

**Déclaration des conflits d'intérêts**

Aucun conflit d'intérêt n'est déclaré.

**Résolution 4522-02-21 Adoption du procès-verbal de la session du 11 janvier 2021**

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal présents à cette session confirment avoir reçu le 24 janvier, la copie du procès-verbal du 11 janvier 2021.

IL EST PROPOSÉ PAR André Côté  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil municipal de Notre-Dame-de-Lorette adopte le procès-verbal du 11 janvier 2021 tel que rédigé.

**Comptabilité**

**Résolution 4523-02-21      Ratification des comptes**

IL EST PROPOSÉ PAR André Côté  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la liste des comptes à payer de janvier 2021 au montant de 26 554 \$ et que la liste des salaires nets de 4 831 \$ soient acceptées telles que rédigées.

**Trésorerie et finance**

**Résolution no 4524-02-21      Adoption des comptes statutaires pour l'année 2021**

<b>Comptes Statutaires 2021</b>	
Rémunération des élus et allocation de dépenses	21 050 \$
Rémunération des employés municipaux	69 490 \$
Remises gouvernementales (DAS)	10 000 \$
Conciergerie	3 000 \$
Frais de remboursement de cellulaire	600 \$
Frais de déplacement de la manœuvre au travaux publics	3 000 \$
Contrat de déneigement chemin	72 045 \$
Contrat grattage chemin été	25 000 \$
Quotes-parts MRC de Maria-Chapdelaine	42 005 \$
Contrat sûreté du Québec	12 145 \$
Service Incendie	21 595 \$
<b>Total des comptes statutaires</b>	<b>279 930 \$</b>
Remboursement de l'emprunt et intérêts de la 11e chute (PPA)	230 322 \$
<b>Total des comptes statutaires et des paiements pré-autorisés</b>	<b>510 252 \$</b>

IL EST PROPOSÉ PAR Édith Lalancette  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à effectuer les paiements relatifs aux dépenses statutaires pour l'exercice de 2021, conformément aux postes budgétaires énumérés ci-dessus et;

D'autoriser les paiements automatiques pour le remboursement de l'emprunt à long terme lié à l'investissement de la 11<sup>e</sup> chute.

**Résolution 4525-02-21      Modification Règlement numéro S.Q.-20-04 concernant les animaux (no 197-21)**

IL EST PROPOSÉ PAR André Boillat  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil municipal de Notre-Dame-de-Lorette autorise la modification du règlement S.Q.20-04 concernant les animaux (no 197-21) tel que déposé auprès de chacun des membres du conseil et recommandé par la MRC Maria-Chapdelaine.

**Chalet du 49<sup>e</sup> parallèle**

**Opération du Relais de motoneige**

La directrice générale et le maire expliquent les opérations du Relais de motoneige en période de COVID. L'achalandage est moins élevé que les années antérieures mais il faut considérer les restrictions liées au COVID. La location des Coolbox commence doucement avec quelques nuitées par semaines. Les employés et bénévoles du Relais de motoneige sont tous d'avis que les clients sont très respectueux et compréhensibles des mesures sanitaires à respecter.

**Demande d'aide financière à la Société du Plan Nord**

La directrice confirme avoir déposé la demande d'aide financière au FIN de la Société du Plan Nord pour le projet de station d'essence à utilisateur pour tous types de véhicules (vtt et automobiles) et en tout temps. La réponse de l'aide financière sera au printemps 2021.

### **Eaux usées**

Les élus confirment avoir reçu la lettre adressée au ministre de Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques suite à la demande du plan d'action et du calendrier de la municipalité pour le traitement des eaux usées. En bref, considérant les coûts d'opération suite au nouveau système de traitement des eaux, il en demeure impossible à la municipalité de prendre action pour le traitement des eaux usées.

### **Résolution 4526-02-21 Équilibrage du rôle d'évaluation**

ATTENDU QUE l'équilibrage du rôle sert à modifier tout ou en partie des valeurs inscrites au rôle en vigueur dans le but d'éliminer le plus possible les écarts entre les proportions de la valeur réelle que représentent les valeurs inscrites au rôle;

ATTENDU QUE l'équilibre des rôles est conçu afin de rétablir l'équité entre les contribuables et éviter des variations de valeur encore plus importantes après une autre période de trois ans;

ATTENDU QUE suite à l'analyse effectuée, la recommandation de CÉVIMEC-BTF, évaluateurs agréés, est de procéder à une équilibrage du rôle d'évaluation.

IL EST PROPOSÉ PAR Sonia Gauthier  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil municipal de Notre-Dame-de-Lorette autorise CÉVIMEC-BTF à procéder à l'équilibrage du rôle d'évaluation pour 2022-2023-2024.

### **Affaires nouvelles**

### **Résolution 4527-02-21 Appui au CDÉ de Notre-Dame-de-Lorette pour la demande d'aide financière à la Société du Plan Nord pour le projet du Caribou à Canard**

ATTENDU QUE le CDÉ de Notre-Dame-de-Lorette a fait une demande dans le cadre du Fond d'initiative Nordique pour le projet du Caribou à Canard;

IL EST PROPOSÉ PAR André Boillat  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil municipal de Notre-Dame-de-Lorette autorise la directrice générale à rédiger une lettre d'appui au projet du CDÉ de Notre-Dame-de-Lorette pour le projet du *Caribou à Canard*.

### **Résolution 4528-02-21 Levée de la rencontre**

IL EST PROPOSÉ PAR André Côté  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Que la rencontre soit levée à dix-sept heure vingt-cinq (17h25).

---

Daniel Tremblay  
Maire

---

Valérie Tremblay  
Directrice générale et secrétaire-trésorière